

Procès-verbal

Conseil de la Faculté de droit et science politique – Conseil plénier

Date : **Lundi 13 octobre 2025** « Conseil hybride »

Rédactrice : Sibylle COURTEL

40 membres en exercice : 23 présents, 7 représentés

20 membres de droit et invités : 4 présents

Présents : M. Arno ABERGEL, Mme Elisa BARON, M. Mattéo BARTOLUCCI, Mme Adélaïde CHEVALLIER, Mme Charlotte CLAVERIE-ROUSSET, M. Pascal COMBEAU (*à partir de 15h*), M. Guillaume DROUOT, M. Anthony DUPLAN, M. Joan DUPUCH, Mme Barbara FRELETEAU, M. Régis FRENZEL, M. Maxime GHESQUIERE, Mme Adeline GOUTTENOIRE, Mme Laetitia GUERLAIN, Mme Romane INGELS, M. Léo LABBE, Mme Charlotte LE BARBEY, M. Nicolas MONCEAU, M. Charles-Édouard SÉNAC, M. Elliot SIMORRE, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, Mme Bérengère VALLÉE, M. Justin VILLALBA

Étaient représentés : M. Sébastien ARTAUD, Mme Jasmine BRIAND, Mme Mathilde BRIARD, Mme Carolina CERDA-GUZMAN, Mme Souad LOUDIDI, M. Jean SAGOT-DUVAUROUX, M. Sébastien TOURNAUD

Membres de droit et invités présents : Mme Marie-Christine Guillemet, Mme Béatrice Polder, Mme Nathalie COULOMBEL

Étaient excusés : Mme Camille CHASLE, Mme Marie LAMARCHE

L'ordre du jour :

M. Guillaume DROUOT, Vice-Doyen masters de la Faculté de droit et science politique, ouvre la séance à 14h03.

1. Approbation du procès-verbal

M. DROUOT soumet au vote l'approbation du procès-verbal de la séance du 15 septembre 2025.

➤ **Le procès-verbal de la séance du Conseil du 15 septembre 2025 est approuvé à l'unanimité.**

2. Modifications de maquettes

• L3 droit judiciaire (IDE Agen et Périgueux)

Une demande a été formulée par les instituts de Périgueux et d'Agen qui proposent un parcours de droit judiciaire en L3. Ils souhaitent pouvoir ajouter, parmi les options de matières complémentaires, l'enseignement intitulé « Contentieux de l'Union européenne », actuellement dispensé localement dans le cadre d'un autre parcours. Cette matière n'est pas proposée sur le site de Pessac en L3 droit judiciaire, en raison de la forte densité de l'offre d'enseignements et des contraintes liées à la mutualisation des cours et des emplois du temps. Les antennes disposent d'une plus grande souplesse organisationnelle, permettant d'envisager l'intégration de cette matière sans difficulté.

L'objectif est de favoriser une plus large ouverture du parcours et d'accroître le vivier d'étudiants intéressés par ce champ disciplinaire. La modification proposée inclut également une harmonisation avec les maquettes des parcours LAS, afin de permettre aux étudiants concernés de bénéficier des mêmes opportunités pédagogiques.

Il est précisé que cette évolution s'inscrit dans une année de transition : en effet, le contenu des enseignements a été réorganisé entre la L3 (Contentieux de l'Union européenne) et le M1 (Droit du marché intérieur). La matière « Contentieux de l'Union européenne » continuera donc à être proposée en L3, notamment pour les parcours qui ne pouvaient pas y accéder jusqu'à présent.

➤ **Les modifications des maquettes de L3 droit judiciaire applicables à l'IDE Agen et à l'IDE Périgueux sont approuvées à l'unanimité.**

• **Master 2 criminologie**

Le cours « Histoire du droit de la peine » est remplacé par un enseignement de « Droit répressif de l'environnement », afin d'intégrer une dimension contemporaine et transversale à la formation.

➤ **La modification de maquette du master 2 criminologie est approuvée à l'unanimité.**

• **Master action territoriale**

L'intitulé du master change : « action territoriale » devient « droit de l'action territoriale », afin de préciser son ancrage disciplinaire au sein de la Faculté de droit et de science politique.

➤ **La modification de l'intitulé du master action territoriale est approuvée à l'unanimité.**

• **Master droit international**

L'intitulé du master change: « Droit international » devient « Droit international des mobilités et des conflictualités », pour mieux refléter le contenu et les orientations du parcours.

➤ **La modification de l'intitulé du master droit international est approuvée à l'unanimité.**

3. Convention

• **Région Nouvelle-Aquitaine – Unité de professionnalisation « Action publique locale »**

L'unité de professionnalisation « Action publique locale » a pu être mise en place l'année dernière grâce aux initiatives prises par Anne-Marie Tournepiche, chargée de mission à la professionnalisation, et aux conventions déjà passées avec la Métropole de Bordeaux, le Département de Gironde et des cabinets d'avocats. Elle n'a malheureusement pu ouvrir, faute de candidatures étudiantes suffisantes. Cette situation est jugée regrettable, dans la mesure où ces stages se déroulent au sein d'organismes partenaires fortement demandeurs, offrant aux étudiants de réelles opportunités d'insertion et de découverte professionnelle.

Afin de remédier à cette situation, plusieurs pistes ont été évoquées :

- Renforcer la communication autour de ces unités de professionnalisation, afin de mieux informer les étudiants ;
- Envisager une évolution du statut de l'UE, en la rendant facultative ou en l'intégrant autrement dans les blocs de matières transversales, selon les parcours ;
- Adapter le dispositif selon les UE, certaines nécessitant une sélection des candidats en raison de leur succès, tandis que d'autres mériteraient une valorisation accrue pour encourager les candidatures.

Il est rappelé que ces unités ont pour vocation de favoriser la découverte de milieux professionnels variés et de susciter des vocations, y compris dans des domaines moins connus des étudiants à ce stade de leur formation.

Enfin, il est précisé qu'une mise à jour de la convention liant l'Université et la Région Nouvelle-Aquitaine a été effectuée. Elle fait l'objet d'une présentation.

- La convention de collaboration entre la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Université de Bordeaux dans le cadre de l'Unité de professionnalisation « Action publique locale » est approuvée à l'unanimité.

4. Informations sur la rentrée 2025-2026

M. COMBEAU, Doyen de la Faculté de droit et science politique, présente le bilan de la rentrée 2025 :

• Sur l'**évolution des effectifs**:

- L1 Droit général (Pessac) : légère baisse (environ 80 étudiants) liée à la petite baisse de la capacité d'accueil sur Parcoursup (-105 places). Plus de 1000 recours enregistrés (gracieux et contentieux).
- L2 et L3 (Pessac) : forte hausse des effectifs, notamment en L3 Droit judiciaire et L3 Droit de l'entreprise, en raison de nombreux transferts *via* e-candidat d'étudiants issus d'autres universités. Cette tendance traduit une stratégie d'accès anticipé aux Masters bordelais, entraînant une surcharge des amphithéâtres et des TD, sans possibilité d'ouverture de nouveaux groupes.
- L'IDE Périgueux et l'IDE Agen ont traditionnellement des capacités d'accueil plus ouvertes. Les étudiants sont encouragés à y réaliser leur cursus complet, les conditions d'enseignement et de suivi y étant plus favorables. Une réflexion est engagée pour mieux réguler les flux entre les sites délocalisés et le site de Pessac.
- M1: 1 013 étudiants (-27). M2 : +130 étudiants environ. Les taux de « remplissage » avoisinent 100 %. L'apprentissage en M2 reste dynamique avec 154 apprentis, soutenu par deux nouvelles formations ouvertes cette année.

• Sur les **travaux dirigés** : maintien du nombre de groupes de TD en L1, afin de réduire la taille moyenne à moins de 35 étudiants, dans le cadre du Plan d'accompagnement à la réussite. Deux groupes supplémentaires ouverts en L2. On observe une stabilité en L3.

• Sur certaines **difficultés** relevées à l'occasion de la rentrée : afflux *via* e-candidat d'étudiants en L2 ou L3 qui contournent partiellement Parcoursup, manque récurrent de vacataires et de salles pour les TD, complexité croissante des emplois du temps due à la mutualisation des cours, charges administratives accrues pour les services de scolarité...

• Sur le **plan d'accompagnement à la réussite des étudiants**. Il est rappelé le contexte de ce plan (qui a été mis en place en parallèle de la demande de baisse des capacités d'accueil), ses axes et son financement (voir présentation faite lors du dernier Conseil). Le déploiement de ce plan concerne au premier semestre : le recrutement de tuteurs supplémentaires, le parrainage inter-niveau ou le lancement de modules thématiques. Les premiers retours étudiants sont positifs.

Mme BARON évoque le parrainage inter-niveau qui a été mis en place pour accompagner les étudiants, avec une plateforme collaborative permettant de s'inscrire comme parrain ou parrainé. Un événement convivial s'est déroulé le 7 octobre dernier sur deux temps. Les premiers retours sont positifs, contribuant à réduire l'anxiété et le sentiment d'isolement, complété par l'usage actif du Discord étudiant.

• Sur les **orientations pédagogiques**. Plusieurs initiatives sont en cours : BCC transverses, conseil de perfectionnement en licence. Pour les masters : *spring school*, évaluation des enseignements, qui concerne désormais toutes les formations, partenariat avec la Cour d'appel pour la mise en place d'un module d'analyse de la jurisprudence judiciaire.

Pour la rentrée 2026, plusieurs projets sont en réflexion : révision des modalités des MCC pour les matières fondamentales en L1 et L2, création d'une licence professionnelle Protection des majeurs, refonte de certains masters, intégration de l'IA dans les enseignements et création d'une licence Droit-Économie.

M. COMBEAU rappelle que les projets de modification de maquettes doivent être soumis au bureau de la Faculté avant le 20 décembre 2025.

- Concernant la **vie de la Faculté**. Côté personnel administratif, plusieurs départs et recrutements ont été déjà été signalés, avec notamment le recrutement d'un CDD supplémentaire financé par l'apprentissage dans le pôle professionnalisation, ainsi que le recrutement d'un apprenti au bureau communication (étudiant en alternance en M2 communication à l'IAE). La FTLV a fait l'objet d'une réorganisation des services administratifs du collège DSPEG (fusion des services de formation continue et d'apprentissage). Cette réorganisation se traduira aussi par un renforcement du pôle professionnalisation au sein de l'administration de la Faculté.

Les prochains travaux de réfection de l'amphithéâtre Aula Magna se dérouleront de mi-mars à août 2026. Un dispositif de gestion des cours et des examens en L1 sera mis en place afin de limiter les perturbations. Ce dispositif élaboré avec le service d'emploi du temps du collège et en concertation avec les enseignants de L1, est en cours d'élaboration et sera communiqué aux étudiants concernés.

5. Présentation bilan *Spring School* et nouvelle année

Mme Laura SAUTONIE-LAGUIONIE présente le bilan. La *Spring School*, organisée dans le cadre de la Chaire droit des affaires et fiscalité hébergée par la Fondation Bordeaux Université, a été reconduite cette année avec un bilan très positif. Ce dispositif, existant depuis 2019, bénéficie du soutien de mécènes et vise à compléter la formation des étudiants en droit des affaires par une sensibilisation aux enjeux sociaux et environnementaux. La nécessité de cette initiative a été confirmée par un sondage réalisé auprès des participants, 84 % d'entre eux indiquant n'avoir jamais été formés sur ces thématiques.

L'action a été positionnée en fin de Master 1 afin de permettre aux étudiants d'intégrer ces notions avant leur spécialisation en M2, et ainsi de les mettre en pratique dans leurs stages et mémoires. Le format choisi a été une semaine immersive combinant interventions académiques et témoignages de professionnels, illustrant concrètement les implications de la responsabilité sociale des entreprises et les enjeux socio-environnementaux dans différentes branches du droit des affaires. Les étudiants ont également participé à des ateliers pratiques, dont la fresque du climat, assurée par l'Institut des Transitions, favorisant une réflexion collective.

L'organisation de ce programme a nécessité un investissement logistique et administratif important, pris en charge conjointement par la Chaire et la Faculté.

Les retours des étudiants ont été largement favorables, soulignant la pertinence des contenus et l'intérêt de découvrir ces thématiques à travers des exemples concrets. Le dispositif a également été valorisé par les professionnels et pourrait servir de modèle. La Faculté envisage de reconduire la *Spring School* et envisage des ajustements logistiques pour améliorer le positionnement dans l'année universitaire et la disponibilité des intervenants.

6. Présentation du projet sur la remédiation en langues par l'IA

Mme Arianne BRIGAUDAU présente le projet qui concerne les étudiants de Master 1. Il part du constat que les contenus civilisationnels exigent un certain niveau linguistique, qui n'est pas toujours atteint. Cette diversité de niveaux pose particulièrement problème pour l'expression orale, un domaine où les outils existants restent limités, notamment à cause des accents variés et des difficultés de reconnaissance vocale.

Le dispositif, nommé *Bridge and Boost*, s'articule autour de deux axes. Le volet « *Bridge* » vise à soutenir les étudiants dont le niveau est moins avancé, afin qu'ils puissent suivre les cours avec le reste du groupe. L'axe « *Boost* » s'adresse aux étudiants revenant de séjours à l'étranger, pour les aider à surmonter certains blocages et à se réintégrer plus facilement.

Le projet prévoit un test de positionnement au départ et des activités centrées sur l'expression orale, avec pour objectif principal de favoriser l'interaction, de réduire le stress et de rendre l'apprentissage plus efficace. Des données seront également collectées pour améliorer le dispositif et l'adapter aux besoins réels des étudiants.

En résumé, *Bridge and Boost* vise à combler les écarts de niveau, à préparer les étudiants aux contenus spécialisés du Master et à renforcer leur aisance à l'oral, tout en prenant en compte la diversité des profils et des expériences.

7. Demandes de subventions

Sur le budget apprentissage

- Association bordelaise des juristes en contentieux publics (ABJCP) : visite du Conseil d'Etat et du Conseil constitutionnel les 4 et 5 décembre 2025. Le montant demandé est de 2460€.
 - **La demande de participation financière de l'association bordelaise des juristes en contentieux publics est approuvée à l'unanimité.**
- Association des juristes conseils bordelais (AJCB-DJCE) : gala de fin d'année programmé le 19 décembre 2025. Le montant demandé est de 3000€. Il est constaté que le montant prévu pour le traiteur semble élevé au regard du nombre de participants. Il est rappelé qu'il serait judicieux de vérifier si d'autres fournisseurs, éventuellement moins coûteux, sont disponibles dans la mesure des contraintes.
 - **La demande de participation financière de l'association des juristes conseils bordelais est approuvée (27 votes pour, deux abstentions, une opposition).**
- Association Master 2 FAP (Fiscalité, Affaires et Patrimoine) : cérémonie de remise des diplômes programmée le 1^{er} décembre 2025. Le montant demandé est de 805€.
 - **La demande de participation financière de l'association du Master 2 FAP est approuvée à l'unanimité.**

Sur le budget master

- Association M2 banque financement et recouvrement : cérémonie de remise de diplômes programmée le 28 novembre 2025. Le montant demandé est de 200€.
 - **La demande de participation financière du Master 2 banque, financement et recouvrement est approuvée à l'unanimité sous réserve de fournir l'ensemble des documents administratifs nécessaires.**

Sur le budget Faculté

- Journée d'études SIHPA : programmée le 5 décembre 2025. Le montant demandé est de 800€. Soit 500€ sur le budget de la Faculté et 300€ sur le budget de l'IEJ.
 - **La demande de participation financière à la Journée d'étude SIHPA est approuvée à l'unanimité.**

8. Questions diverses

En l'absence de questions diverses et l'ordre du jour étant épuisé, M. COMBEAU clôture la séance à 16h25.